



Protocole sanitaire pour les événements de l'ALCAD en lieu clos

1/ Règles d'hygiène

- Chaque participant doit amener **son masque**. L'ALCAD dispose d'un stock d'urgence pour en fournir en cas de besoin.
- Le **port du masque est obligatoire** pour les participants et les animateurs dans la salle et les espaces communs.
- A leur arrivée, les participants et animateurs se **désinfectent les mains** à l'aide du gel hydro alcoolique prévu à l'entrée.
- Les **consignes sanitaires relatives aux gestes barrières** sont affichées dans les locaux et laissées à la responsabilité de chacun. Les membres de l'ALCAD sont garants du respect de ces gestes barrières.

2/ Aménagement des modalités d'inscription et des locaux

- **Les salles sont limitées en nombre et un aménagement adapté sera appliqué** selon le respect des distanciations physiques.
- **Puisque le nombre de places est limité, l'inscription préalable aux événements n'est pas obligatoire mais est recommandé afin d'y participer.**
Cette étape a été pensée pour qu'elle soit la plus simple possible pour les participants.
Les liens d'inscription sont disponibles sur notre site internet ou notre page Facebook.
- L'ALCAD met à disposition un **distributeur de gel hydro alcoolique**.
- Les salles sont **aérées régulièrement**.
- Dans la mesure du possible, les **portes de la salle** restent ouvertes afin de limiter les contacts avec les poignées lors des entrées et sorties.
- L'ALCAD désinfectera le matériel utilisé (chaises, poignées de porte, interrupteurs, tables, micros...) avant et après chaque utilisation.
- Sens d'entrée et de sortie dans les salles

Contacts : Volodia TOURCHINE et Claire LANGLOIS

 : 06.29.61.47.04 - Email : alcad-association@orange.fr - Site: www.alcad.asso.fr

Siège social : 12, allée des Jonquilles – 60260 Lamorlaye. Association Loi 1901 – n°-W604001242 – Déclaration du 25 août 2006

